



Choisir les enseignements de spécialité

La voie générale

- Une coloration du BAC par le choix des enseignements de spécialité
- Un tronc commun important (+ de 50% des heures d'enseignement)
- Une spécialisation qui s'accroît :
 - En Première : 3 enseignements de 4 heures par semaine
 - En Terminale : 2 enseignements de 6 heures par semaine

Choix des enseignements de spécialités

- Pour les élèves affectés au lycée Carriat :
 - En 1^{ère} générale : possibilité de faire un seul enseignement de spécialité à Quinet ou Lalande en restant scolarisé à Carriat
 - En terminale : si l'élève veut conserver l'enseignement de spécialité de Lalande ou Quinet, il change d'établissement sur l'année de terminale
- Possibilité de changer d'établissement dès la classe de 1^{ère} générale
- Pour l'enseignement de spécialité biologie aux Sardières, obligation de changer d'établissement dès la classe de 1^{ère}

Choix des enseignements de spécialités

Cas particuliers

Pour les élèves en :

- section sportives
- option EPS
- aménagement d'emploi du temps sportif

Les 3 enseignements de spécialités choisis doivent être dispensés à Carriat

Pas de mutualisation possible pour cause de contraintes fortes d'emploi du temps

Les enseignements de spécialité dispensés dans les lycées de Bourg en Bresse

Enseignements de spécialité	Lycée Carriat	Lycée Lalande	Lycée Quinet	Lycée des Sardières
Arts		Arts plastiques	Musique et Histoire des arts	
Humanités, littérature et philosophie	X	X	X	
Littérature et LCA			X Latin	
Langue, littérature et civilisation étrangère (anglais)	X	X	X	
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	X	X	X	
Sciences économiques et sociales	X	X	X	
Mathématiques	X	X	X	X
Biologie écologie				X
Physique-chimie	X	X	X	X
Sciences de la vie et de la terre	X	X	X	
Numérique et sciences informatiques	X	X		
Sciences de l'ingénieur	X			